

1979, année internationale de l'enfant

Autor(en): **Aldaba-Lim, Estefania**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **67 (1979)**

Heft [1]

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



1979, Année internationale de l'enfant

En décembre 1976, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé 1979, Année internationale de l'enfant (AIE). L'objectif de cette année est d'attirer l'attention et l'intérêt de la communauté mondiale sur les besoins des enfants partout dans le monde, particulièrement dans les pays en voie de développement, afin d'apporter des améliorations tant immédiates qu'à long terme à la vie de millions d'enfants. On espère que cette Année servira de point de ralliement à toutes sortes d'initiatives visant à renforcer l'engagement national et global envers le bien-être des enfants.

Les gouvernements, organisations non-gouvernementales, media et le public participent activement à l'AIE. Le système des Nations unies qui englobe quelques vingt-quatre agences spécialisées, contribue de façon effective aux préparatifs de l'Année. C'est à l'UNICEF qu'a été confiée la responsabilité de coordonner au niveau global les activités en rapport avec l'Année.

MODE ENFANTINE



BOUTIQUE ELISABETH

Centre commercial LA TOURELLE

PETIT-SACONNEX

Tél. 98 17 96

A la différence des autres Années internationales, l'AIE ne sera pas marquée par une conférence mondiale ou un programme global. Elle atteindra ses objectifs en stimulant et en apportant son appui à la participation du public au bien-être des enfants au moyen d'activités menées dans chaque état membre en 1978 et 1979, en vue d'accroître la prise de conscience et la préoccupation des besoins particuliers des enfants chez les responsables de la prise de décision et chez le public, et en les encourageant à lancer des actions à long terme tendant à améliorer de façon significative et durable la situation des enfants.

L'AIE se préoccupe du développement complet de l'enfant : physique, intellectuel, psychologique et social. Les activités inspirées par l'Année reflètent nécessairement les problèmes et priorités nationaux et les intérêts spécifiques des organisations participantes. Les pays développés portent une attention particulière aux besoins des enfants victimes de mauvais traitements, aux jeunes handicapés physiques et mentaux, aux enfants exposés aux dangers de la drogue et de la conduite criminelle, aux enfants de travailleurs migrants et de réfugiés, et à la façon d'apprendre aux parents comment élever leurs enfants.

Mais tout en se consacrant à l'ensemble des enfants dans le monde, l'Année accordera une attention particulière aux conditions désespérantes dans lesquelles vit la majorité des enfants de la terre. Un rapport des Nations unies sur les enfants estime que sur 100 enfants qui naissent chaque minute dans les pays en voie de développement, 20 mourront dans l'année. Sur les 80 qui survivent, 60 n'auront aucun accès aux soins médicaux modernes pendant leur enfance, le même nombre souffrira de malnutrition au moment crucial du sevrage, courant ainsi le risque de déficiences mentales et physiques irréversibles. Pendant cette période, leurs chances de décès sont de vingt à quarante fois plus élevées que celles des enfants d'Europe ou d'Amérique du Nord. Parmi ceux qui atteindront l'âge de la scolarité, seulement sept mettront jamais les pieds dans une salle de cours, et sur ces sept, moins de quatre iront jusqu'au bout de l'enseignement élémentaire.

L'action nationale et internationale, stimulée par l'AIE, concentrera ses efforts, on l'espère, sur la satisfaction effective des besoins essentiels des enfants. A l'échelon national, par exemple, l'AIE offrira l'occasion d'une révision totale, dans les pays riches et pauvres, de l'orientation de la législation et des programmes affectant les enfants. Les gouvernements sont incités à lancer ou à relever des programmes et services pour les enfants, et quand cela s'avère possible, à augmenter les ressources qui leur sont allouées. Plus de 82 pays ont déjà établi des commissions nationales pour coordonner leur participation à l'AIE, et 30 autres envisagent de le faire.

Les organisations non gouvernementales, internationales et nationales (ONG), sont parmi les participants les plus engagés, les plus dynamiques et les plus enthousiastes de l'AIE.

Le bien-être des enfants est un domaine pour lequel les ONG sont merveilleusement adaptées du fait de leur action à la base de la vie communautaire, de leur dévouement, de leur expérience et de leur souplesse. Les ONG aident également fréquemment au lancement de projets pilotes, plus tard adoptés par les



gouvernements sur une base permanente. Mises au service de l'AIE, ces qualités appréciables peuvent développer les avantages des programmes existant pour les enfants et produire de nouvelles méthodes plus efficaces pour satisfaire leurs besoins.

Il existe de nombreuses stratégies pleines d'imagination telles que le jumelage par lequel les ONG pourraient travailler de façon utile avec d'autres ayant des intérêts alliés, en collaborant à des projets par exemple. De tels projets pourraient avoir un impact plus grand et produire des avantages plus durables que des efforts indépendants et fragmentés ne le permettraient. Un exemple innovateur de l'effet multiplicateur de la coopération de plusieurs ONG nous est donné par un projet hydrographique couvrant quatorze communautés au Kenya — idée lancée par un certain nombre d'organisations féminines basées à New York. Ce projet a l'appui d'un grand nombre d'ONG et de comités féminins du Kenya — y compris l'association des guides.

L'AIE peut également servir de véhicule à l'augmentation des ressources financières de projets d'ONG dans des pays en voie de développement ou de projets patronnés par l'UNICEF, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, par d'autres agences des Nations unies ou des agences de développement bilatéral. Les ONG peuvent exploiter l'augmentation des occasions de collecte de fonds offertes par l'AIE, en recherchant le financement, par les agences, de projets dans le monde en voie de développement.

Estefania Aldaba-Lim

(Ass. Mondiale des Eclairieuses)

Sources : Council Fire oct. 1978.